

05 – Plus de flexibilité lors de la comptabilisation et de la livraison

Avec le lancement de la facture QR, de nouvelles options sont disponibles pour la gestion de la périodicité de la comptabilisation et de la livraison.

De quoi s'agit-il et quelles sont les conséquences pour vous?

Actuellement, l'enregistrement groupé des crédits s'effectue par défaut le soir du jour de la comptabilisation sur le compte de crédit défini. La notification de compte et la notification détaillée ont lieu au plus

tard à 6h00 le jour suivant. La comptabilisation et la livraison des enregistrements groupés s'effectuent ainsi une fois par jour ouvrable postal.

Pour les factures QR, cette périodicité de comptabilisation et de livraison sera également définie comme option par défaut pour les enregistrements groupés.

Enregistrement groupé

Quotidiennement (20h00–24h00)

Livraison

Quotidiennement (22h00–6h00 le jour suivant)

Il est également possible de choisir d'autres variantes pour recevoir des comptabilisations et des notifications détaillées aussi en cours de journée lors des jours ouvrables postaux. Les variantes de l'enregistre-

ment groupé et de la livraison peuvent être combinées. Exemple: enregistrement groupé par demi-journée avec livraison quotidienne.

De plus, les options suivantes seront disponibles pour la facture QR à partir du 30 juin 2020.

Enregistrement groupé

Par demi-journée (9h00–10h30 et 20h00–24h00)

Par heure*
(à chaque heure pile entre 2h00 et 17h00)

3 horaires pouvant être choisis individuellement*
(à heure pile entre 2h00 et 17h00)

Livraison

Par demi-journée (10h30–12h00 et 22h00–6h00 le jour suivant)

Sous 45 à 90 minutes une fois la comptabilisation effectuée

Sous 45 à 90 minutes une fois la comptabilisation effectuée

* En cas de nouvelles entrées après le dernier enregistrement groupé, une comptabilisation (20h00–24h00) et une livraison (22h00–6h00 le jour suivant) supplémentaires seront effectuées pour garantir un bouclage journalier.

Les conditions d'utilisation des diverses options sont les suivantes:

Enregistrement groupé

Option	Prix par transaction
Quotidiennement	CHF 0.00
Par demi-journée	CHF 0.00
Toutes les heures	CHF 0.08
Horaire choisi individuellement	CHF 0.08

Livraison

Option	Prix par transaction
Quotidiennement	CHF 0.00
Par demi-journée	CHF 0.08
Toutes les heures	CHF 0.08
Horaire choisi individuellement	CHF 0.08

Les prix pour l'enregistrement groupé et la livraison sont cumulés par transaction. Exemples:

- Aucun frais n'est facturé pour les enregistrements groupés par demi-journée et les livraisons quotidiennes.
- Pour les enregistrements groupés toutes les heures et les livraisons toutes les heures, des frais de CHF 0.16 sont facturés par transaction (CHF 0.08

pour l'enregistrement groupé et CHF 0.08 pour la livraison).

- Pour les enregistrements groupés toutes les heures et les livraisons quotidiennes, des frais de CHF 0.08 sont facturés par transaction (CHF 0.08 pour un enregistrement groupé).

Modifications à vérifier dans vos systèmes et processus

État actuel

Actuellement, l'enregistrement groupé des crédits – bulletin de versement orange (BVR) ainsi que bulletin de versement rouge (BV) – s'effectue par défaut le soir du jour de la comptabilisation sur le compte de crédit défini. La notification de compte et la notification détaillée ont lieu au plus tard à 6h00 le jour suivant. La comptabilisation et la livraison des enregistrements groupés s'effectuent ainsi une fois par jour ouvrable postal.

Avec le passage à la facture QR

Qu'est-ce qui change?

À partir du 30 juin 2020, vous pourrez choisir de nouvelles options pour piloter la périodicité de l'enregistrement groupé et de la livraison des paiements QR. L'option par défaut pour la comptabilisation et la livraison reste inchangée à une fois par jour ouvrable postal.

Que faut-il faire?

Vérifiez si une comptabilisation et une livraison rapides des crédits sont pertinentes pour vous. Pour gérer activement vos liquidités au vu de la nouvelle réglementation de la date de valeur (→ voir factsheet 03 «Nouvelle réglementation de la date de valeur»), nous vous recommandons de passer à un enregistrement groupé par demi-journée. Cela vous permettra d'effectuer des transferts de fonds à temps et ainsi de maîtriser les intérêts calculés et les éventuelles commissions sur avoirs.

Quel est l'intérêt?

Une comptabilisation à intervalle rapproché et ainsi plus rapide est particulièrement recommandée si vous traitez chaque jour de grandes quantités de paiements QR. Des comptabilisations régulières permettent de gérer activement l'état de vos liquidités.

Une livraison à intervalle rapproché permet de réagir en cours de journée déjà aux paiements en souffrance ou par exemple de livrer des commandes rapidement après l'arrivée du virement.

Informations complémentaires

- factsheet 03 «Nouvelle réglementation de la date de valeur»
- manuel Documents de compte électroniques (automne 2019)
- www.postfinance.ch/fqr